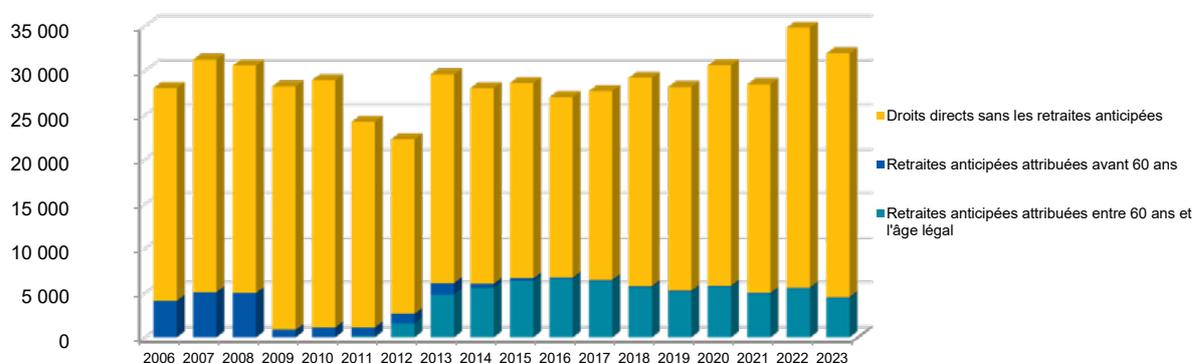


Retraités résidant en Carsat Midi-Pyrénées			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	16 910	24 207	41 117
Droits directs (retraites personnelles)	15 449	16 464	31 913
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 461	7 743	9 204
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 453	1 927	3 380

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006

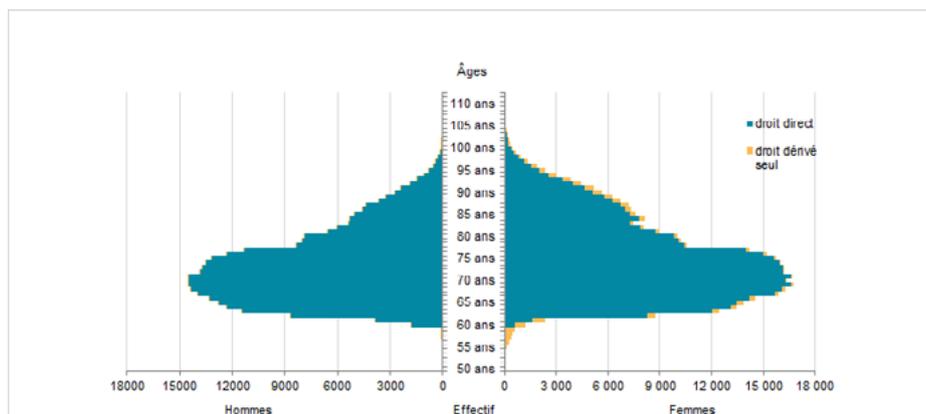


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 559	1 153	4 712
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,0 ans	75,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	13,8%	14,2%	14,0%
Retraités bénéficiant d'une surcote	18,6%	22,2%	20,5%

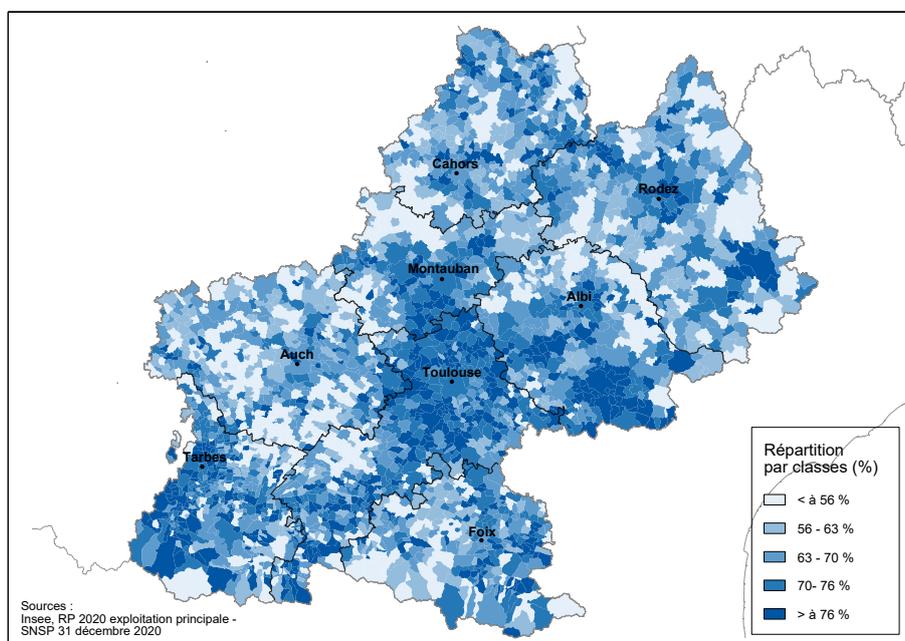
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	295 268	372 613	667 881
Retraités percevant un droit direct seul	283 118	276 375	559 493
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 832	13 932	15 764
Retraités percevant les deux à la fois	10 318	82 306	92 624
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,2%	4,6%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	65 585	25 282	90 867
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,6 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	888 €	711 €	789 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,3%	47,6%	36,2%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Midi-Pyrénées



Prestataires payés par la Carsat Midi-Pyrénées

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
09 - Ariège	15 773	19 092	34 865
12 - Aveyron	28 176	35 679	63 855
31 - Haute-Garonne	101 488	125 435	226 923
32 - Gers	17 992	23 672	41 664
46 - Lot	17 623	22 213	39 836
65 - Hautes-Pyrénées	24 397	31 506	55 903
81 - Tarn	39 771	50 056	89 827
82 - Tarn-et-Garonne	22 338	28 484	50 822
Total Carsat Midi-Pyrénées	267 558	336 137	603 695
Total hors Carsat Midi-Pyrénées	25 373	35 520	60 893
Ensemble des prestataires	292 931	371 657	664 588

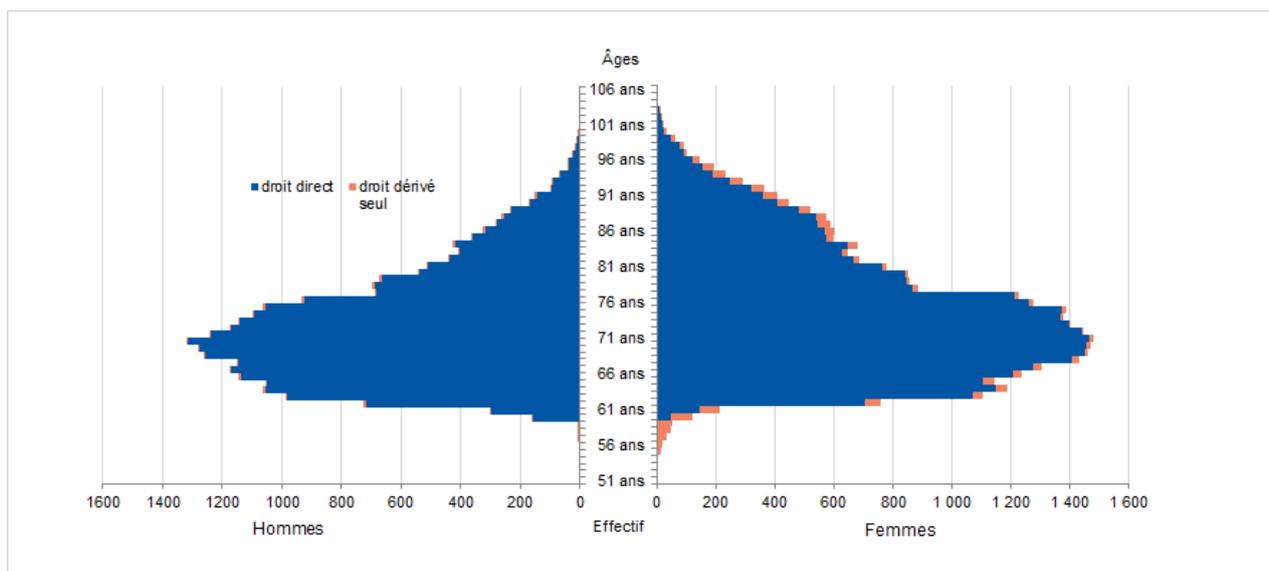
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

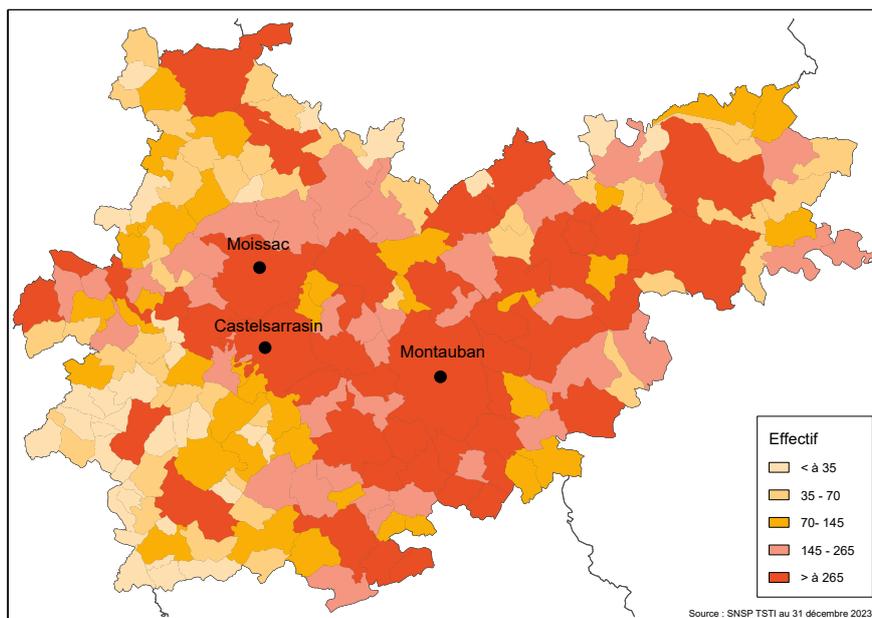
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 350	1 998	3 348
Droits directs (retraites personnelles)	1 202	1 310	2 512
Droits dérivés (retraites de réversion)	148	688	836
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	123	167	290
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	297	104	401
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,7 ans	63,4 ans
Droits dérivés	76,6 ans	74,0 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	24 913	31 899	56 812
Retraités percevant un droit direct seul	23 646	23 397	47 043
Retraités percevant un droit dérivé seul	232	1 287	1 519
Retraités percevant les deux à la fois	1 035	7 215	8 250
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,5%	4,8%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 171	2 488	8 659
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	829 €	675 €	742 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,8%	51,4%	40,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montauban			
Nombre total de retraités	5 639	7 904	13 543
Retraités percevant un droit direct seul	5 406	5 875	11 281
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	301	332
Retraités percevant les deux à la fois	202	1 728	1 930
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	6,7%	7,1%
Castelsarrasin			
Nombre total de retraités	1 333	1 785	3 118
Retraités percevant un droit direct seul	1 269	1 236	2 505
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	77	88
Retraités percevant les deux à la fois	53	472	525
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	5,9%	5,3%
Moissac			
Nombre total de retraités	1 373	1 741	3 114
Retraités percevant un droit direct seul	1 292	1 222	2 514
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	68	80
Retraités percevant les deux à la fois	69	451	520
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,9%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

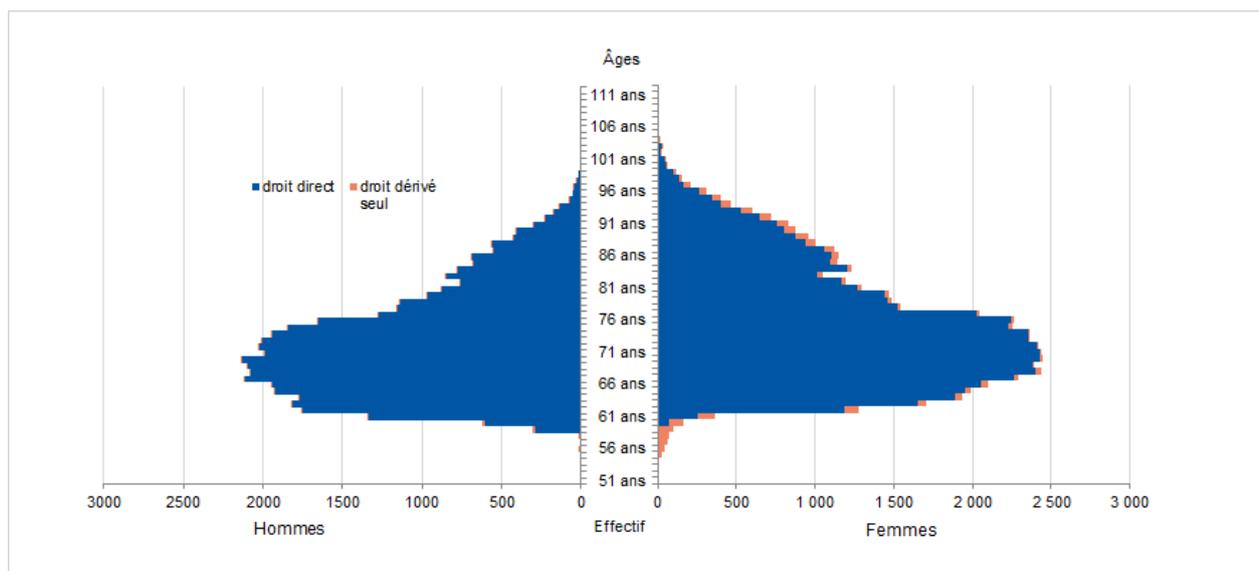
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

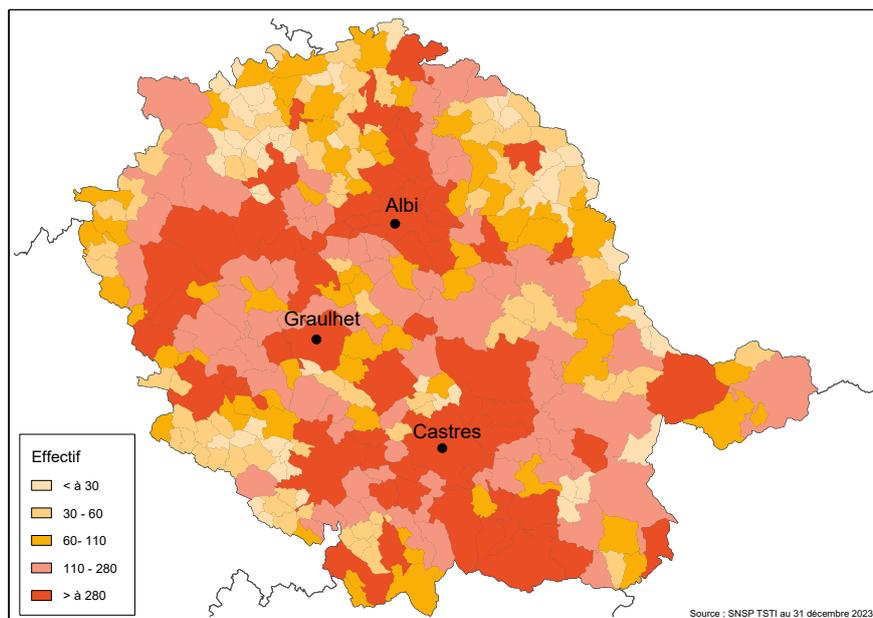
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 347	3 398	5 745
Droits directs (retraites personnelles)	2 103	2 229	4 332
Droits dérivés (retraites de réversion)	244	1 169	1 413
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	158	279	437
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	553	163	716
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,7 ans	63,4 ans
Droits dérivés	77,7 ans	74,8 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 731	55 038	98 769
Retraités percevant un droit direct seul	41 655	40 166	81 821
Retraités percevant un droit dérivé seul	282	2 051	2 333
Retraités percevant les deux à la fois	1 794	12 821	14 615
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	4,4%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 415	3 736	14 151
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	880 €	719 €	790 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,4%	51,4%	38,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Albi			
Nombre total de retraités	5 031	7 391	12 422
Retraités percevant un droit direct seul	4 826	5 436	10 262
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	250	265
Retraités percevant les deux à la fois	190	1 705	1 895
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,8%	6,2%	6,0%
Castres			
Nombre total de retraités	4 523	6 268	10 791
Retraités percevant un droit direct seul	4 299	4 400	8 699
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	174	180
Retraités percevant les deux à la fois	218	1 694	1 912
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,4%	5,5%	5,1%
Graulhet			
Nombre total de retraités	1 599	2 058	3 657
Retraités percevant un droit direct seul	1 471	1 370	2 841
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	69	81
Retraités percevant les deux à la fois	116	619	735
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,3%	5,5%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

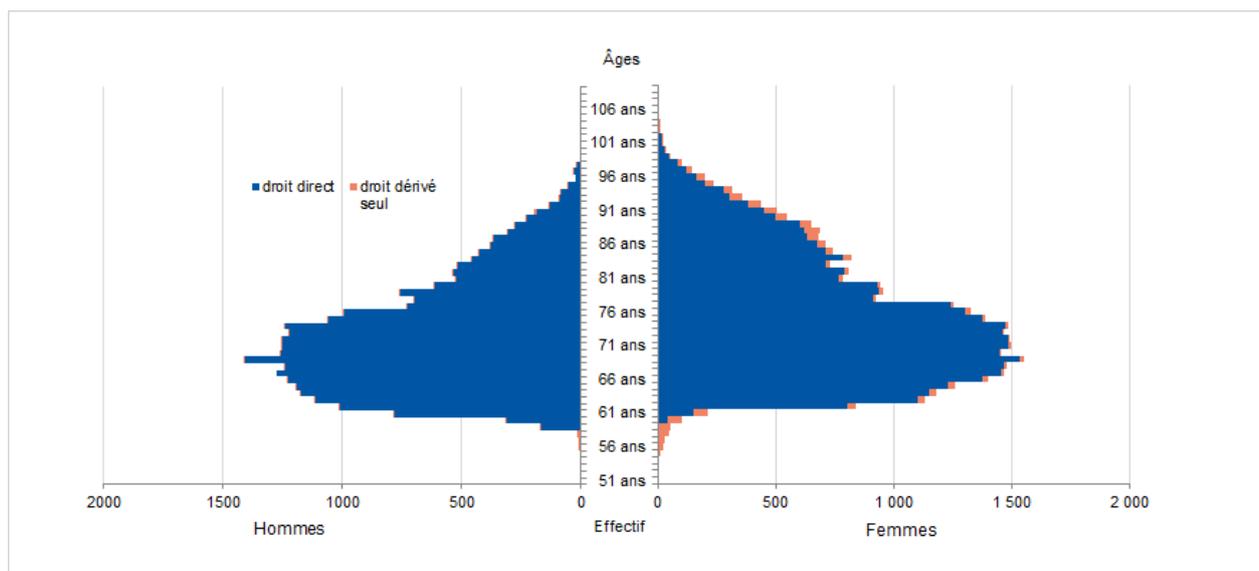
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

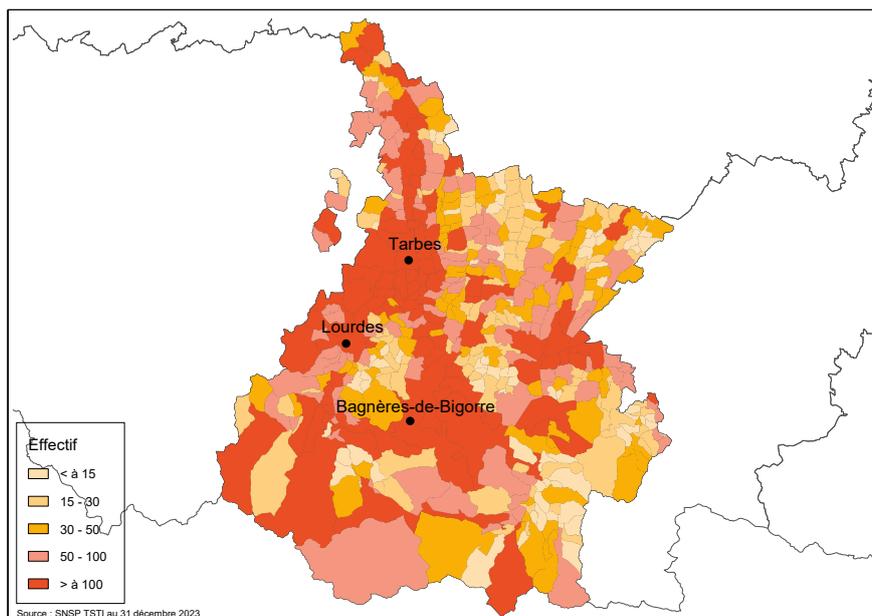
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 463	2 222	3 685
Droits directs (retraites personnelles)	1 309	1 502	2 811
Droits dérivés (retraites de réversion)	154	720	874
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	143	173	316
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	329	95	424
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	76,0 ans	74,5 ans	74,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	26 797	34 586	61 383
Retraités percevant un droit direct seul	25 552	25 016	50 568
Retraités percevant un droit dérivé seul	159	1 340	1 499
Retraités percevant les deux à la fois	1 086	8 230	9 316
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,0%	5,3%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 927	2 221	8 148
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	836 €	702 €	761 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,8%	50,1%	38,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tarbes			
Nombre total de retraités	3 799	6 114	9 913
Retraités percevant un droit direct seul	3 607	4 206	7 813
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	243	255
Retraités percevant les deux à la fois	180	1 665	1 845
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,4%	11,0%	10,4%
Lourdes			
Nombre total de retraités	1 809	2 689	4 498
Retraités percevant un droit direct seul	1 705	1 881	3 586
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	76	84
Retraités percevant les deux à la fois	96	732	828
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,1%	8,9%	9,0%
Bagnères-de-Bigorre			
Nombre total de retraités	914	1 316	2 230
Retraités percevant un droit direct seul	869	895	1 764
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	45	48
Retraités percevant les deux à la fois	42	376	418
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,1%	7,2%	6,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

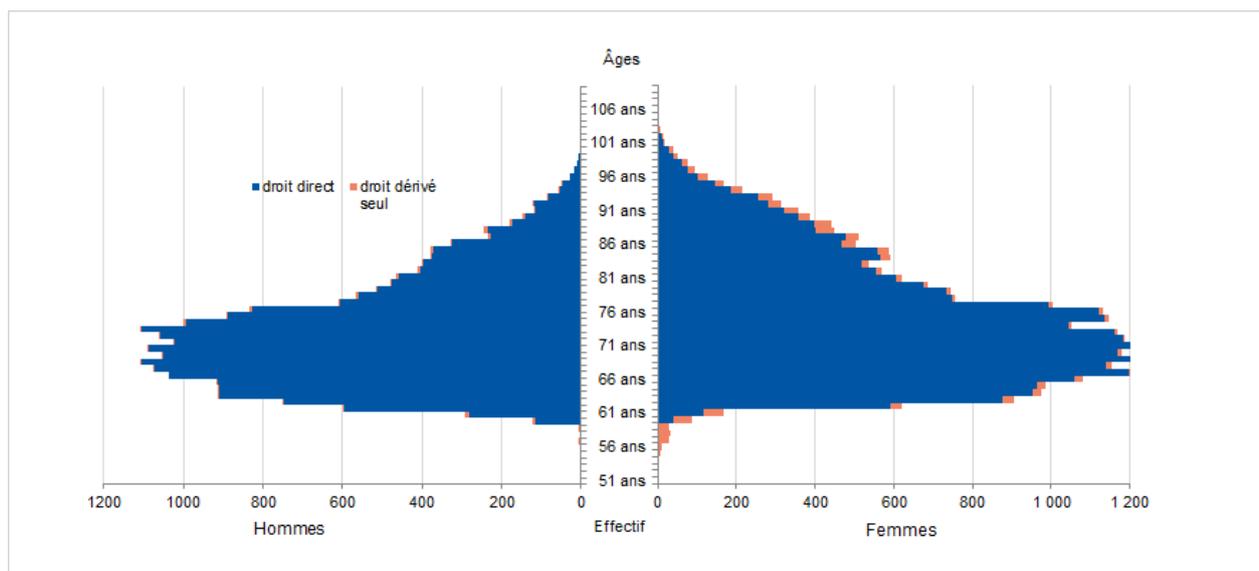
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

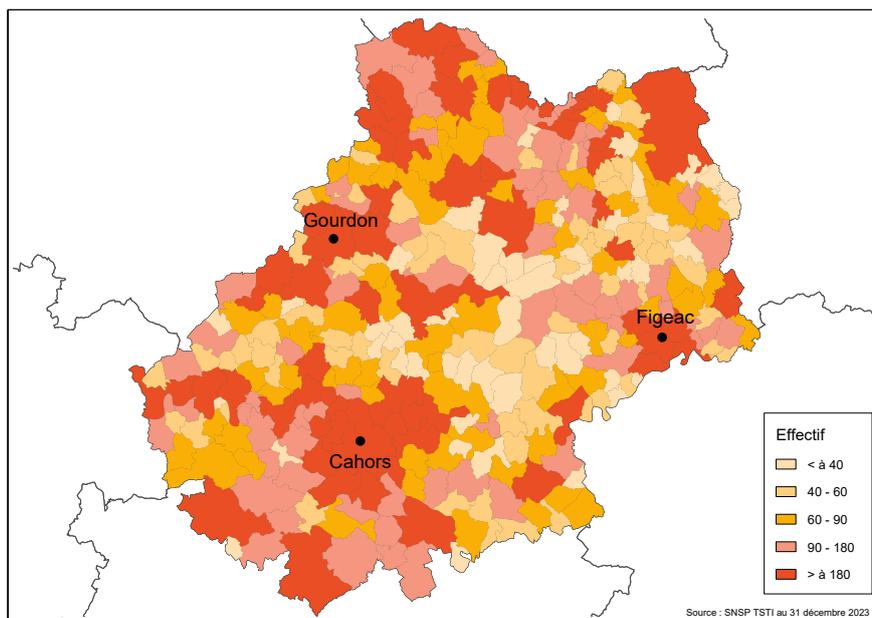
Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 188	1 665	2 853
Droits directs (retraites personnelles)	1 066	1 068	2 134
Droits dérivés (retraites de réversion)	122	597	719
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	110	109	219
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	247	87	334
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	79,1 ans	75,8 ans	76,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	21 648	26 748	48 396
Retraités percevant un droit direct seul	20 639	19 991	40 630
Retraités percevant un droit dérivé seul	164	999	1 163
Retraités percevant les deux à la fois	845	5 758	6 603
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,9%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 007	2 038	7 045
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	859 €	704 €	773 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,0%	46,1%	36,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cahors			
Nombre total de retraités	2 125	3 083	5 208
Retraités percevant un droit direct seul	2 037	2 238	4 275
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	114	120
Retraités percevant les deux à la fois	82	731	813
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	7,7%	7,6%
Figeac			
Nombre total de retraités	1 070	1 547	2 617
Retraités percevant un droit direct seul	1 019	1 088	2 107
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	54	58
Retraités percevant les deux à la fois	47	405	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	4,3%	4,1%
Gourdon			
Nombre total de retraités	632	798	1 430
Retraités percevant un droit direct seul	603	590	1 193
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	30	31
Retraités percevant les deux à la fois	28	178	206
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,4%	4,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

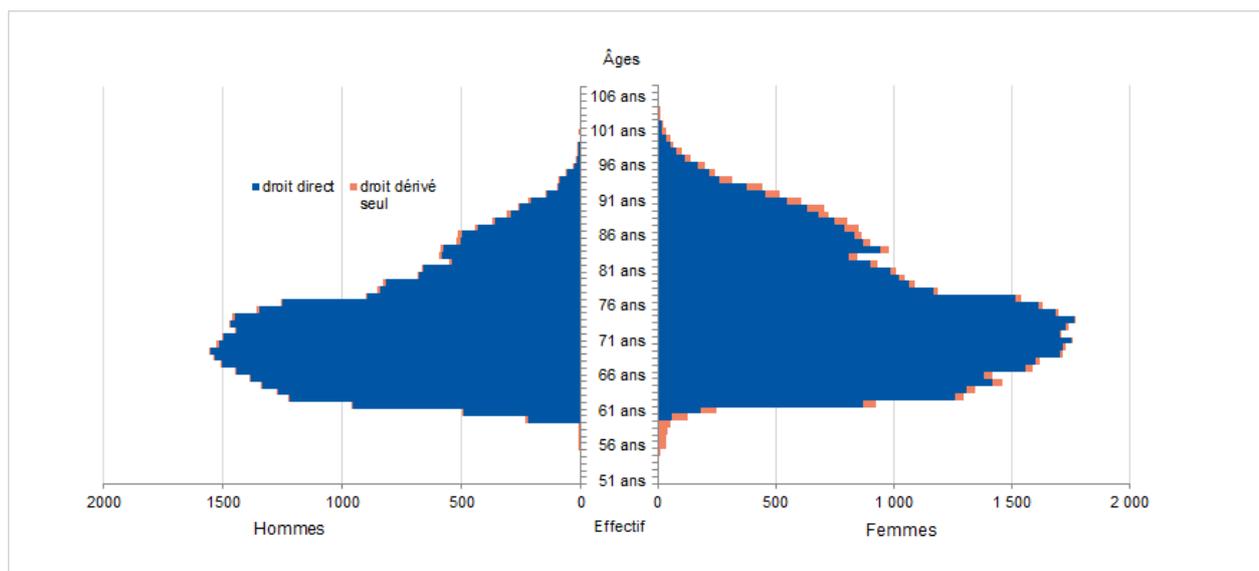
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

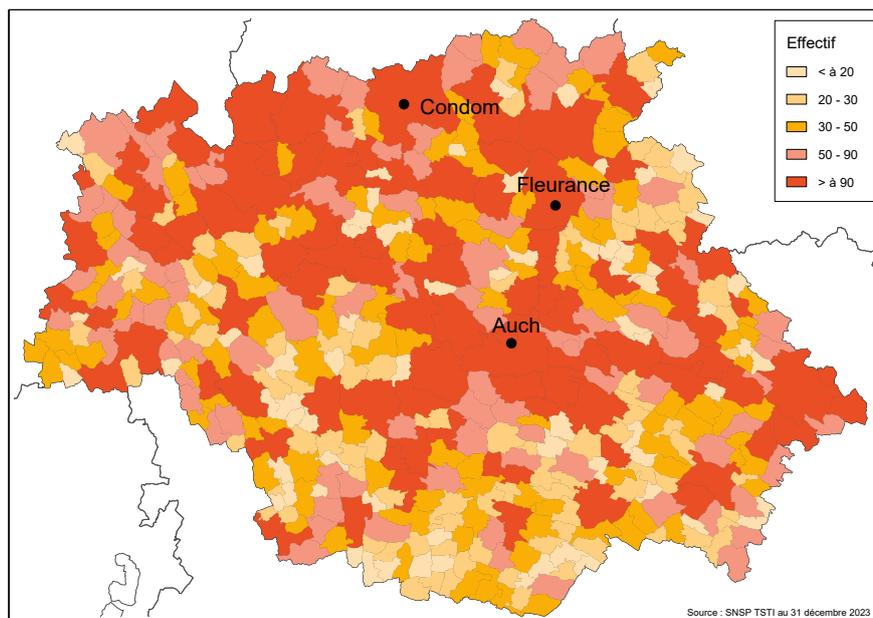
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 106	1 647	2 753
Droits directs (retraites personnelles)	989	1 092	2 081
Droits dérivés (retraites de réversion)	117	555	672
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	105	123	228
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	244	84	328
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	79,0 ans	75,2 ans	76,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	20 728	26 825	47 553
Retraités percevant un droit direct seul	19 705	20 154	39 859
Retraités percevant un droit dérivé seul	237	1 049	1 286
Retraités percevant les deux à la fois	786	5 622	6 408
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,8%	4,6%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 806	1 992	6 798
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,6 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	800 €	645 €	712 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,3%	51,4%	40,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Auch			
Nombre total de retraités	2 258	3 285	5 543
Retraités percevant un droit direct seul	2 159	2 502	4 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	112	123
Retraités percevant les deux à la fois	88	671	759
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	8,0%	7,5%
Condom			
Nombre total de retraités	816	1 085	1 901
Retraités percevant un droit direct seul	777	769	1 546
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	40	45
Retraités percevant les deux à la fois	34	276	310
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,7%	5,5%
Fleurance			
Nombre total de retraités	786	1 102	1 888
Retraités percevant un droit direct seul	741	718	1 459
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	55	60
Retraités percevant les deux à la fois	40	329	369
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	6,3%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

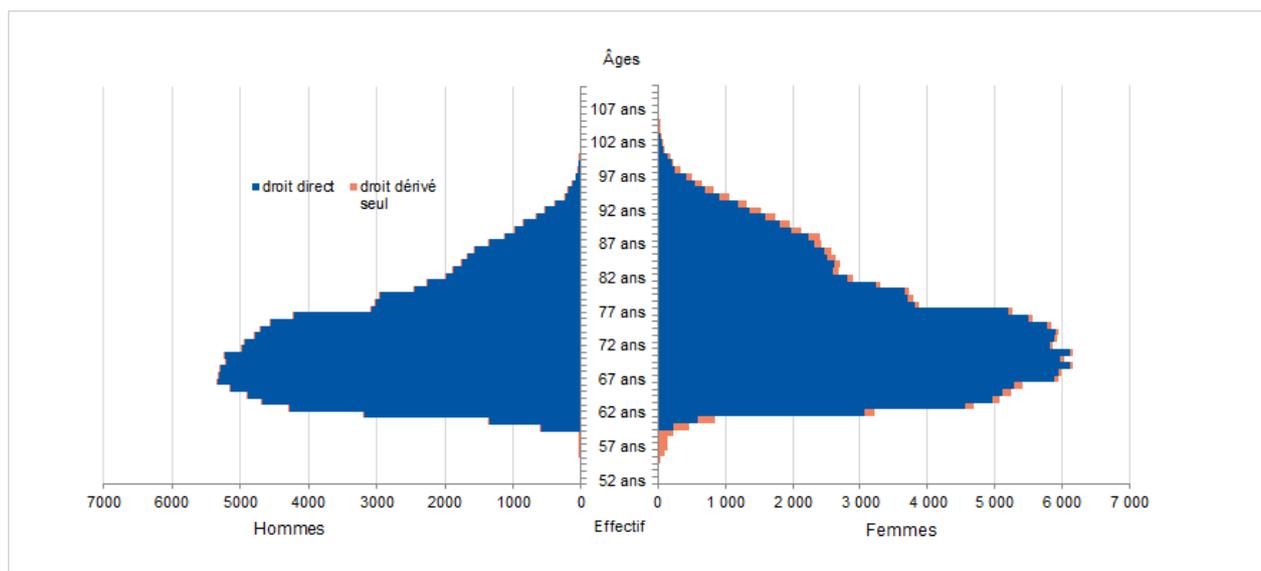
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

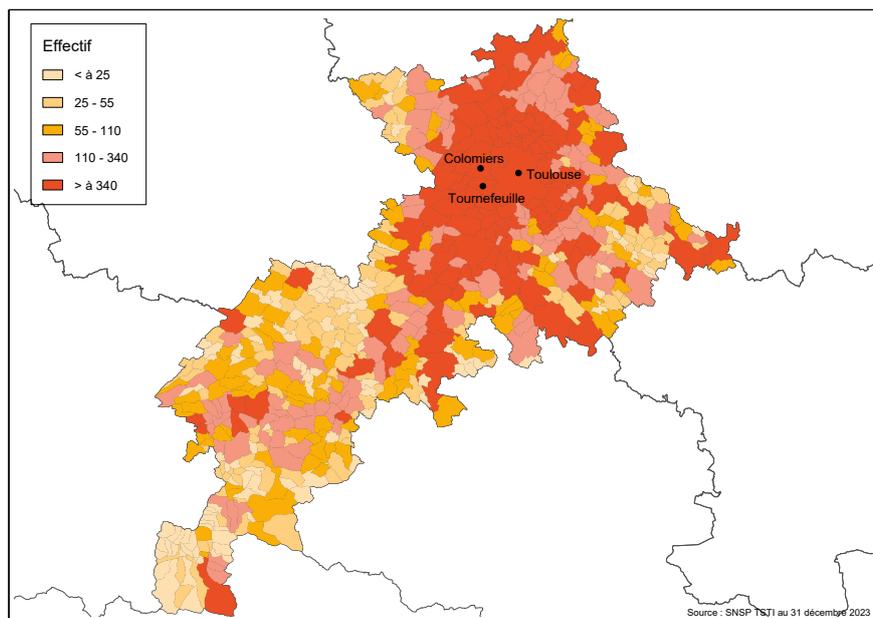
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 836	9 183	16 019
Droits directs (retraites personnelles)	6 449	6 629	13 078
Droits dérivés (retraites de réversion)	387	2 554	2 941
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	585	758	1 343
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 255	449	1 704
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	75,8 ans	75,3 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	108 050	136 005	244 055
Retraités percevant un droit direct seul	104 874	102 857	207 731
Retraités percevant un droit dérivé seul	355	4 710	5 065
Retraités percevant les deux à la fois	2 821	28 438	31 259
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,8%	4,8%	4,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 265	8 793	30 058
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	956 €	746 €	839 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,8%	42,2%	31,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulouse			
Nombre total de retraités	25 644	36 389	62 033
Retraités percevant un droit direct seul	24 967	27 740	52 707
Retraités percevant un droit dérivé seul	62	1 346	1 408
Retraités percevant les deux à la fois	615	7 303	7 918
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,2%	8,5%	9,6%
Colomiers			
Nombre total de retraités	2 871	3 799	6 670
Retraités percevant un droit direct seul	2 799	2 808	5 607
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	136	141
Retraités percevant les deux à la fois	67	855	922
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	6,1%	5,4%
Tournefeuille			
Nombre total de retraités	2 449	3 039	5 488
Retraités percevant un droit direct seul	2 401	2 433	4 834
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	78	80
Retraités percevant les deux à la fois	46	528	574
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	3,4%	2,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

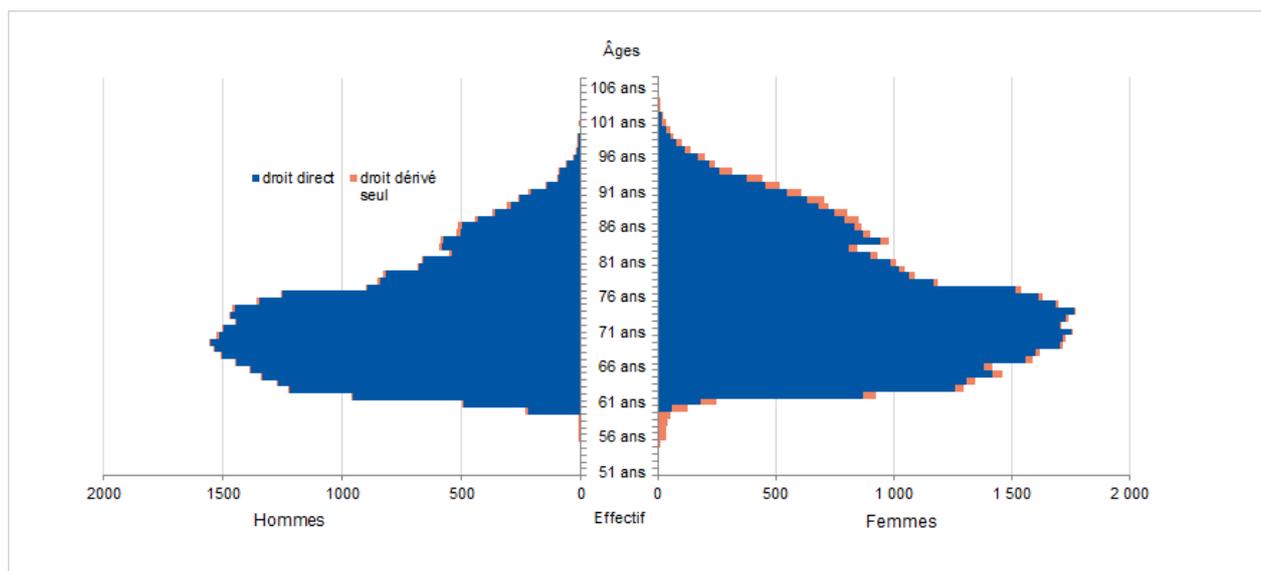
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

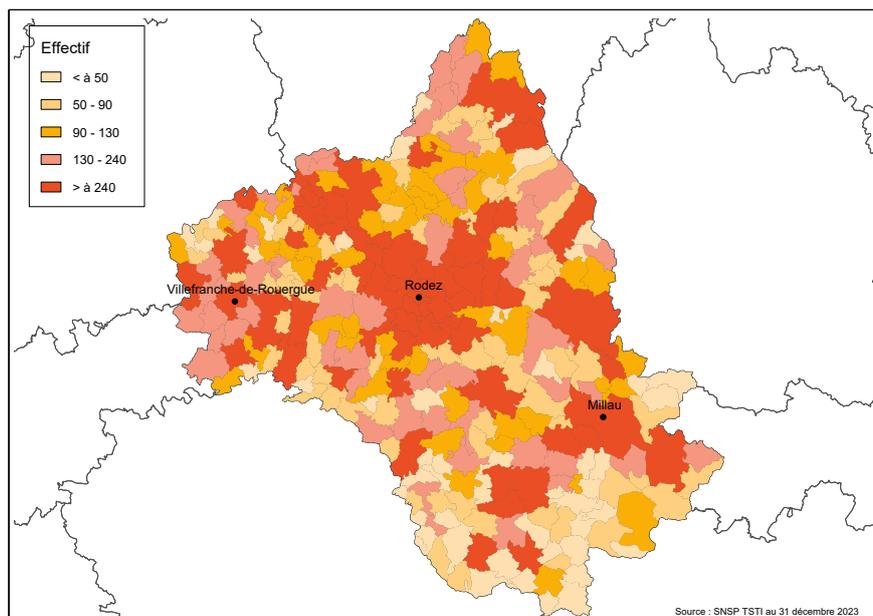
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 676	2 662	4 338
Droits directs (retraites personnelles)	1 474	1 696	3 170
Droits dérivés (retraites de réversion)	202	966	1 168
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	111	185	296
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	450	126	576
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,6 ans	63,2 ans
Droits dérivés	79,4 ans	74,9 ans	75,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	31 883	40 195	72 078
Retraités percevant un droit direct seul	30 285	29 588	59 873
Retraités percevant un droit dérivé seul	316	1 553	1 869
Retraités percevant les deux à la fois	1 282	9 054	10 336
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 191	2 776	10 967
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,9 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	859 €	678 €	758 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,1%	51,8%	39,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Millau			
Nombre total de retraités	2 528	3 561	6 089
Retraités percevant un droit direct seul	2 400	2 554	4 954
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	90	103
Retraités percevant les deux à la fois	115	917	1 032
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,4%	4,7%	4,6%
Rodez			
Nombre total de retraités	2 211	3 252	5 463
Retraités percevant un droit direct seul	2 129	2 401	4 530
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	106	110
Retraités percevant les deux à la fois	78	745	823
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,8%	6,0%	5,9%
Villefranche-de-Rouergue			
Nombre total de retraités	1 450	1 938	3 388
Retraités percevant un droit direct seul	1 386	1 350	2 736
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	71	74
Retraités percevant les deux à la fois	61	517	578
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,5%	4,8%	4,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

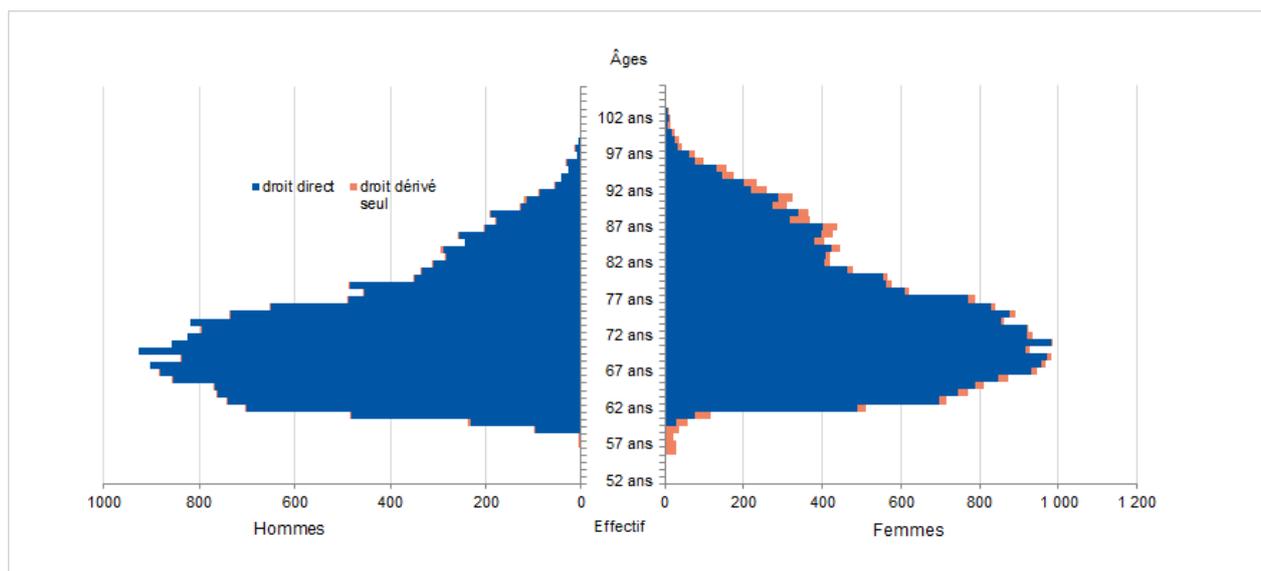
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

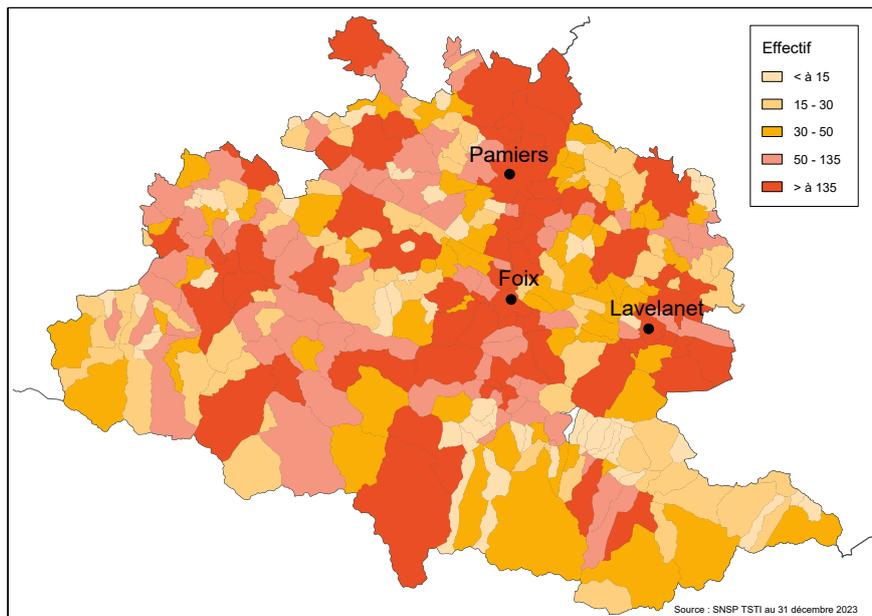
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	944	1 432	2 376
Droits directs (retraites personnelles)	857	938	1 795
Droits dérivés (retraites de réversion)	87	494	581
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	118	133	251
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	184	45	229
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,4 ans	63,8 ans	63,6 ans
Droits dérivés	75,3 ans	75,3 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	17 518	21 317	38 835
Retraités percevant un droit direct seul	16 762	15 206	31 968
Retraités percevant un droit dérivé seul	87	943	1 030
Retraités percevant les deux à la fois	669	5 168	5 837
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,9%	5,4%	5,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 982	1 238	5 220
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	848 €	688 €	760 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,9%	51,9%	38,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Pamiers			
Nombre total de retraités	1 326	1 896	3 222
Retraités percevant un droit direct seul	1 269	1 294	2 563
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	99	104
Retraités percevant les deux à la fois	52	503	555
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	8,7%	8,4%
Foix			
Nombre total de retraités	976	1 381	2 357
Retraités percevant un droit direct seul	930	1 024	1 954
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	36	43
Retraités percevant les deux à la fois	39	321	360
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,3%	7,7%	7,9%
Lavelanet			
Nombre total de retraités	881	1 137	2 018
Retraités percevant un droit direct seul	825	713	1 538
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	45	46
Retraités percevant les deux à la fois	55	379	434
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	7,5%	6,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr